

# Pour une force publique garantissant l'expression de la souveraineté du peuple en période d'élections !

---

Une amélioration de la situation des droits humains au Congo ne peut être obtenue que dans le cadre d'une réponse coordonnée entre le gouvernement congolais et les instances internationales, dont l'Organisation des Nations Unies

(ONU) et les institutions européennes. C'est dans cette perspective et en tenant compte de l'urgence de la situation actuelle que nous, organisations européennes et africaines, formulons les recommandations suivantes :

## Aux autorités congolaises :

1. Favoriser un processus électoral équitable et transparent afin d'éviter tout débordement violent à l'annonce du scrutin ;
2. Ne pas couper internet pendant les jours du vote ;
3. Garantir un usage rationnel et humain de la force publique en ce contexte électoral ;
4. Former les forces de l'ordre sur les bonnes pratiques à adopter en période électorale, ainsi que sur les normes internationales en matière de droits humains ;
5. Mettre en place une charte de bonne conduite de la force publique en période électorale, en collaboration avec les autorités congolaises et les ONG des droits humains présentes sur place ;
6. Créer un mécanisme d'alerte des violences électorales constitué de représentants des partis politiques, des membres de la force publique et des organisations de la société civile ;
7. Condamner systématiquement et publiquement toute violation avérée des droits humains et engager des poursuites contre les auteurs présumés pour mettre fin à l'impunité ;
8. Indemniser les victimes de violations des droits humains et leurs familles ;
9. Mettre en place une commission d'enquête indépendante afin d'enquêter sur la situation des droits humains dans les quatre dernières années ;
10. Libérer immédiatement les prisonniers détenus arbitrairement ;
11. Prendre des mesures concrètes contre la pratique de la torture ;
12. Déposer des instruments de ratification de l'OCPAT auprès des Nations Unies pour être considéré comme partie à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants et instaurer un mécanisme national de prévention de la torture ;
13. Ratifier le Traité sur le commerce des armes.

# Pour une force publique garantissant l'expression de la souveraineté du peuple en période d'élections !

---

## A la force publique :

1. Respecter les libertés individuelles et les droits humains des populations au cours des élections ;
2. Assurer la sécurité des personnes et des biens en période électorale ;
3. S'informer sur le cadre juridique relatif à la tenue et résultats des élections ;
4. S'abstenir d'être au service d'un parti politique ou d'un candidat.

## Aux autorités africaines et de l'ONU :

1. Appuyer la mise en place d'une commission d'enquête concernant les violations des droits humains lors de la précédente électorale de 2015-2016, depuis cette date dans le département du Pool ;
2. Dénoncer la confiscation des libertés à l'approche des élections présidentielles de 2021 ;
3. Augmenter le déploiement d'observateurs internationaux indépendants dans toutes les régions du pays et en amont des élections afin de documenter et de prévenir les violences.

## Aux autorités françaises et européennes :

1. Dénoncer la répression et les violations des droits humains au Congo ;
2. Intégrer un axe prioritaire dans la coopération au développement et un dialogue politique portant sur le rôle de la force publique congolaise dans le respects des droits humains et la prévention des violences électorales ;
3. Encourager le gouvernement congolais à ratifier la Convention des Nations unies contre la torture et autre traitements cruels, inhumains et dégradants et le Traité sur le commerce des armes.